Nations Unies S/PV.5769



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5769e séance

Jeudi 25 octobre 2007, à 15 h 30

New York

Président :	M. Christian	(Ghana)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Qwabe
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Okio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Renié
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Chávez
	Qatar	M. Al-Henzab
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnston
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

07-56356 (F)



La séance est ouverte à 15 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant passer à l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1er août 2006 au 31 juillet 2007.

Les membres du Conseil sont saisis du projet de rapport que le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a fait distribuer, le 4 octobre 2007, et de son rectificatif.

L'introduction figurant dans le projet de rapport a été élaborée par la délégation chinoise avec la participation d'autres membres du Conseil, et le corps du projet a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier la délégation chinoise et le Secrétariat du travail qu'ils ont accompli pour préparer leurs contributions respectives.

J'aimerais signaler que le format du projet de rapport dont nous sommes saisis est conforme aux dispositions initialement énoncées dans une note du Président en date du 22 mai 2002 (S/2002/199), qui figure dans la note du Président en date du 19 juillet 2006 (S/2006/507).

Je donne la parole aux membres qui souhaitent faire une déclaration.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier, au nom de ma délégation, la délégation chinoise d'avoir rédigé l'introduction figurant dans le rapport de cette année que le Conseil de sécurité présente à l'Assemblée générale. Nous sommes très reconnaissants à la délégation chinoise de tout le travail qu'elle a accompli, de son grand professionnalisme et de son approche très constructive. La Slovaquie a le plaisir d'annoncer à ce propos qu'elle considère l'introduction de cette année au rapport annuel comme un texte solide qui reflète avec justesse les travaux vastes et complexes du Conseil de sécurité. Je voudrais également remercier le Secrétariat pour tout le travail qu'il a accompli au cours de l'année pour faire en sorte que l'ensemble du rapport annuel contienne tous les faits et toutes les données nécessaires.

Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation du nombre des points de l'ordre du jour, des séances et des décisions du Conseil de sécurité. C'est là le reflet logique du rôle et de la participation accrus du Conseil de sécurité face aux menaces et aux défis qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous sommes convaincus que cela tient également à la pertinence, à l'autorité et à l'efficacité accrues du Conseil de sécurité. Tous ces éléments sont en corrélation étroite avec la façon dont les travaux du Conseil de sécurité sont perçus à l'extérieur, et d'abord et avant tout à l'Assemblée générale, bien entendu.

Dans ce contexte, la Slovaquie est convaincue que le rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale est un document très important qui ne devrait nullement se résumer à un exercice administratif ou statistique de routine.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, les aspects techniques et de procédure de la préparation du rapport annuel, sont énoncés dans la section XI de l'annexe à la note du Président du Conseil de sécurité en date du 19 juillet 2006 (S/2006/507), dont le libellé est tiré de documents précédents du Conseil de sécurité. Cette section fournit, à notre avis, des conseils très utiles. Nous croyons cependant que nous devons aller plus loin dans nos efforts en la matière et nous concentrer davantage sur le fond du rapport et sur les principaux messages politiques ayant trait aux travaux importants du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, en ma capacité de Président en exercice du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, je voudrais saisir la présente occasion pour convier tous mes collègues à unir leurs forces et à redoubler d'efforts dans ce domaine très important. Nous croyons vraiment que de nouveaux progrès sont possibles sur la base de l'expérience positive de cette année sous la direction compétente de la délégation chinoise. En outre, quelques idées pratiques seront examinées plus avant au sein du Groupe de travail informel, et je voudrais inviter tous mes collègues à unir encore leurs efforts afin d'améliorer le travail de rédaction de l'introduction.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présentation du projet de rapport. Je tiens également à remercier le Secrétariat des efforts

consentis pour préparer le rapport, et j'apprécie la déclaration que vient de faire l'Ambassadeur Burian.

Tous les membres du Conseil étaient déjà parvenus à un accord sur le projet de rapport avant cette séance, et nous attendons avec intérêt son adoption par le Conseil de sécurité. Étant donné que l'Assemblée générale examinera ce rapport au début du mois de novembre, nous espérons qu'il sera imprimé rapidement, afin que les pays non membres du Conseil aient plus de temps pour le lire.

En qualité de Président du Conseil au mois de juillet, la Chine était responsable de la rédaction de l'introduction au rapport. Pendant le processus de rédaction, tous les membres du Conseil ont apporté de précieuses contributions, et le Secrétariat a également apporté son concours. La Chine tient à les remercier.

Ce processus aura permis au Conseil de sécurité de soumettre à l'Assemblée générale un rapport précis, équilibré et riche en informations. Nous espérons que ce rapport permettra également d'accroître la transparence des travaux du Conseil de sécurité.

S'agissant de savoir comment améliorer encore la qualité du rapport annuel à l'avenir, je partage les vues de l'Ambassadeur Burian, et je pense que cette question devrait être un des éléments à prendre en considération pour l'établissement du rapport du Conseil de sécurité l'année prochaine. Au vu de la pratique établie et des travaux effectués chaque année, et en nous appuyant sur notre sagesse collective, nous devrions être en mesure de trouver un moyen de mieux travailler à l'établissement du rapport. La Chine est également disposée à partager l'expérience qu'elle a acquise dans la rédaction de l'introduction.

Enfin, je propose que le Conseil de sécurité adopte le rapport.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption de son rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport, tel que corrigé, est adopté par le Conseil?

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Cette décision apparaîtra dans une note du Président du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2007/627.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 50.